

Mairie de Malemort

-- Vie de la Ville --

Vie de la Ville

Le quotidien La Montagne affole les contribuables...

Attention de ne pas confondre
les taux et les augmentations
en % des taxes

Résumé :

L'augmentation moyenne des 3 taxes confondues sera de 1% entre 2006 et 2007. Si c'est un poisson d'avril, les contribuables malemortois auront pu mal le prendre?

Raphaël

mercredi 4 avril 2007

Dans son édition de ce jour, le quotidien La Montagne fait part des décisions du dernier Conseil Municipal.

Parmi les délibérations, le compte-rendu concernant le vote des taux des 3 taux d'imposition pour 2007 aura fait tousser plus d'un propriétaire et d'un locataire.

En confondant les bases sur lesquelles est calculé l'impôt et l'augmentation de celui-ci, la facture à payer par les habitants annoncée par le journal semble particulièrement salée puisque les chiffres de l'article sont respectivement de + 10.62%, + 14.54% et même +113.77% !

Il s'agit bien d'une erreur d'interprétation et le Maire a demandé à La Montagne de bien vouloir rassurer rapidement les contribuables.

Pour cette année, le taux de la taxe d'habitation et le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ne subiront aucune augmentation.

Pour ce qui concerne le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, le passage de 14,30% à 14,54% entraînera une augmentation effective de 1,7%, soit l'augmentation de l'indice des prix à la consommation en 2006.

Toutes taxes confondues, l'augmentation moyenne des 2840 propriétaires malemortois, calculée en fonction des chiffres transmis par les Services Fiscaux, sera donc de 12 % en 2007 bien loin de l'apocalypse fiscale qui a valu quelques coups de téléphones affolés en Mairie?